



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 6998

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la situation des candidats au concours de recrutement des personnels enseignants de l'éducation nationale, et plus particulièrement ceux du CAPES externe de mathématiques, du fait de la réduction de 42 % des postes mis au concours, décidée par le précédent gouvernement. Diverses actions ont été entreprises en collaboration avec le collectif national des « reçus-collés » afin de réparer l'injustice dont ont été victimes de nombreux candidats. Cependant, il reste encore environ 150 étudiants toujours en instance d'une nomination, alors que, la rentrée étant passée, de nombreux besoins en postes restent insatisfaits, en particulier en mathématiques. En conséquence de quoi, il lui demande quelles mesures il compte prendre concernant ces postes restant à pourvoir.

Texte de la réponse

Compte tenu des besoins en enseignants en mathématiques qui se font jour dans les divers rectorats et conformément aux instructions données par le ministre, les élèves de la liste complémentaire du CAPES de mathématiques seront employés soit en remplacement, soit en soutien dans les établissements du territoire métropolitain ou outre-mer. En conséquence, les candidats restant inscrits sur les listes complémentaires du CAPES de 1997 ont été admis en qualité de professeur stagiaire dans les IUFM. Leur stage s'effectuera notamment dans les ZEP ou dans des établissements retenus comme prioritaires par les rectorats.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6998

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4299

Réponse publiée le : 15 décembre 1997, page 4650